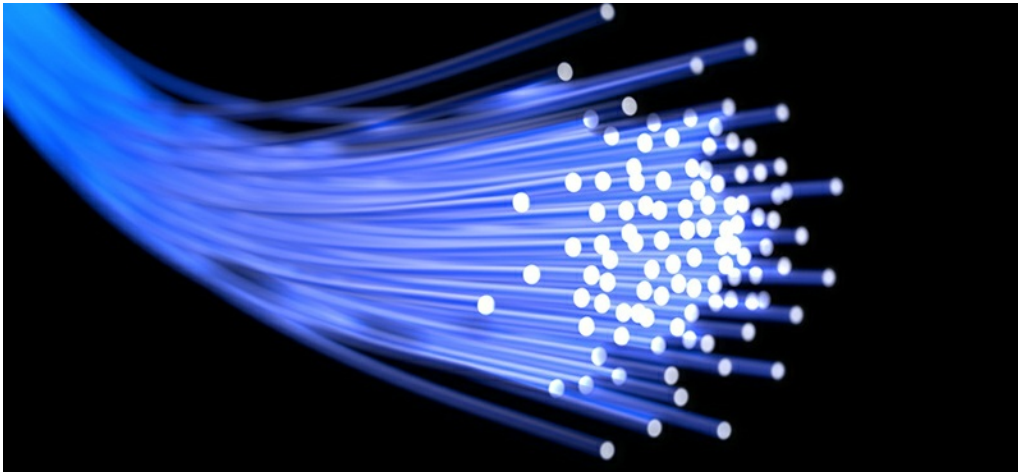


## **Fibre optique : Plus de 80% des logements raccordés !**

**Vous êtes nombreux à nous interroger sur le déploiement de la fibre à Montmorency, sachez qu'il suit le calendrier prévu.**

Au 16 septembre, 82,5% des logements de Montmorency y sont désormais raccordés (soit 9 495 sur 11 517). Pour ces logements, cela signifie qu'Orange, à qui l'ARCEP a attribué la responsabilité du déploiement de la fibre dans la commune, a mis en place les infrastructures nécessaires afin que les opérateurs puissent vous proposer, s'ils le souhaitent, des offres avec la fibre. Attention, chaque opérateur est libre d'en proposer ou non selon les quartiers, les rues, ...

Vous souhaitez savoir si votre logement est éligible et restez informés de chaque étape du raccordement, rendez-vous sur <https://reseaux.orange.fr/maison/comment-avoir-fibre>.



### **Quelle est la couverture de la fibre optique dans la commune ?**

La fibre optique symbolise pour beaucoup la connectivité à très haut débit, qui progresse graduellement au sein de la commune. Ce déploiement, piloté par des opérateurs privés, s'inscrit dans une dynamique nationale visant à améliorer l'accès à internet. La commune, en tant qu'entité administrative, n'intervient pas directement dans la planification ou l'exécution de ces projets, qui sont plutôt du ressort de Bouygues Telecom, Orange, Free ou encore SFR.

Pour suivre l'évolution du déploiement de la fibre optique, les résidents peuvent se tourner vers diverses ressources en ligne, dont les fournisseurs d'accès à internet évoqués dans le paragraphe ci-dessus. Les sites web des principaux fournisseurs d'accès à internet présentent souvent des [cartes interactives](#) détaillant les zones couvertes. Ces outils permettent aux habitants d'obtenir des informations spécifiques sur le statut du déploiement dans leur quartier.

Les opérateurs télécoms, pilotes du déploiement de la fibre, définissent leurs projets d'expansion en fonction de critères économiques et de rentabilité. Les habitants peuvent se tenir informés en consultant les communiqués de presse et les annonces publiques des opérateurs, qui dévoilent souvent les zones prioritaires pour le déploiement de la fibre optique.

Pour une vue d'ensemble complète, les habitants peuvent également se tourner vers des agrégateurs

d'informations spécialisés dans les télécommunications, comme un comparateur de box internet, [retrouvez davantage d'informations ici](#). Ces services agrègent les données disponibles sur le déploiement de la fibre optique au niveau national, fournissant ainsi de manière fiable un contexte plus large sur la situation dans la commune.